

8320

Enduit de lissage à la chaux

usage : intérieur

phase : poudre

Utilisation : L'enduit de lissage est un enduit minéral pour le lissage et le rebouchage à adhérence améliorée à base de chaux. Il est facile à appliquer et destiné aux travaux intérieurs. S'utilise pour les réparations peu épaisses et pour le lissage intégral des plaques de plâtres après réalisation des joints avec l'enduit et la technique recommandés par le fabricant des plaques. Il convient aussi sur toutes surfaces cohérentes et légèrement absorbantes comme les enduits de chaux, les enduits de plâtre, les surfaces murales rugueuses, le béton, la terre cuite...

Peut être poncé déjà après trois heures. Epaisseur d'application : 0 à 2 mm.

Pour une application sur peintures à base de dispersion de résine synthétique, réaliser un essai. Ne pas utiliser sur le bois, les matériaux à base de fibres de bois et les peintures à base de dispersion de résine naturelle. **Ne convient pas pour remplir les joints des plaques de plâtre.**

Propriétés : Perméable à la vapeur d'eau. Tous les ingrédients sont d'origine naturelle et sont exempts de conservateurs et de liants synthétiques.

Finition : L'enduit de lissage minéral peut être recouvert de peintures à la chaux, de peintures à la caséine (mais sans huile de carthame), de peintures à l'argile. À cet effet, appliquer sur l'enduit de lissage le fixatif (réf. 8145). Attendre au moins 4 semaines avant d'appliquer Keido (réf. 8130)

Composition : Poudre de marbre, chaux hydratée de marbre, cellulose, méthylcellulose, perlite, kaolin.

Emissions : Emissions dans l'air intérieur : A+ ; selon la norme ISO 16000-9



* informations représentatives des émissions dans l'air des substances volatiles présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe de C (fortes émissions) à A+ (très faibles émissions)

Note importante : d'une manière générale, l'émission dans l'air, ne fût-ce qu'avec la mention « A+ », ne certifie en rien la composition ni la *naturalité* d'un produit.

Préparation du support : Les surfaces doivent être saines : poreuses, homogènes, propres, sèches (< 2 % d'humidité), solides, non grasses et chimiquement neutres.

Bien nettoyer les anciennes peintures (dispersion), enlever les peintures écaillées, enlever les restes d'huile de coffrage sur le béton, éliminer les parties friables et les anciennes colles. Les surfaces recouvertes de moisissures doivent être nettoyées. Éliminer soigneusement les résidus de colle à tapisser. Voir fiche technique : [Comment enlever les résidus de colle à tapisser ?](#)
Dépoussiérer soigneusement les surfaces.

Les fonds farineux doivent être traités au préalable avec le *fixatif* (réf. 8145)
Les joints des plaques de plâtre seront réalisés dans les règles de l'art avec l'enduit recommandé par le fabricant de plaques.

Traitez les surfaces colorées qui peuvent réapparaître par capillarité avec une couche d'Isolan (réf. 8234). Les taches tenaces (graisse, nicotine, suie, humidité sèche, excréments d'insectes...) seront aussi couvertes avec l'Isolan.

Retirer les éléments qui n'adhèrent pas (maçonnerie). Les trous de chevilles doivent être bouchés au préalable et rechargés après quelques heures.

Préparation de l'enduit : Verser 1 kg d'enduit de lissage dans 550 à 600 ml d'eau propre et froide. Mélanger avec un agitateur puissant. Laisser gonfler au moins 15 minutes et agiter une nouvelle fois avant l'emploi. Si nécessaire, la quantité d'eau peut être ajustée. Afin d'obtenir une bonne consistance, le mélange doit être fait sur place, juste avant la mise en œuvre.

Mise en œuvre : Température minimale de mise en œuvre : 8 °C. Appliquer au couteau à enduire.

Séchage : Peut être recouvert après au moins 24 heures par mm d'épaisseur appliquée.

Rendement : 1 kg de poudre par m² et par mm d'épaisseur appliquée, sur un fond lisse.
Les données précises de consommation doivent être déterminées sur le site.

Nettoyage des outils : Nettoyage à l'eau immédiatement, après le travail.

Stockage : La poudre peut être stockée au moins deux ans dans un endroit sec et à l'abri du gel.

Élimination des résidus de produit : Les résidus de produit ne doivent pas être jetés dans les eaux usées, mais, après séchage, doivent être jetés avec les déchets ménagers. Les emballages soigneusement vidés peuvent être recyclés.

Pictogramme de danger :



Irritation cutanée
Irritation oculaire
Xi, irritant

Mention de danger : H 315 : Provoque une irritation cutanée
H 318 : Provoque des lésions oculaires graves
H 335 : Peut irriter les voies respiratoires

Précautions d'usage et conservation :

L'enduit de lissage à base de chaux est irritant : protéger les mains et les yeux (gants et lunettes, crème grasse). En cas d'éclaboussures, nettoyer aussitôt à l'eau. En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau, et consulter un médecin en cas de problème. Après le travail, se laver les mains avec du citron. Son acidité compense l'alcalinité agressive de la chaux. Stocker au frais, à l'abri du gel et de la lumière. Veiller aux allergies éventuelles. Les produits naturels se gardent aussi hors de portée des enfants.

Les produits que nous présentons pour des travaux précis sont à tester sous la responsabilité de l'utilisateur. Le résultat final dépend de facteurs impondérables. Nos conseils sont basés sur une longue expérience et donnés à titre informatif. Nous n'avons aucune influence sur l'application pratique effective du produit par l'utilisateur et nous ne pouvons en aucun cas être considérés comme entrepreneur des travaux à exécuter. Dans tous les cas, notre responsabilité se limite à la valeur des produits livrés ou utilisés. Ces derniers n'engagent pas notre responsabilité et ne sauraient faire l'objet de poursuites judiciaires. Cette fiche technique ne peut que constituer un conseil.

Consultez la fiche de sécurité.

Actina Sprl

chemin de l'Ermitte, 69
B-1420 Braine-l'Alleud
Belgique

Tél. 02 384 98 15
Fax 02 384 12 92
info@galtane.com

août-13